

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA  
DORDOGNE

MAIRIE de  
LIMEUIL



Les Plus  
Beaux Villages  
de France®



**COMPTE RENDU  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA  
COMMUNE DE LIMEUIL**

**SEANCE DU 31 mai 2013**

<b>Nombre de conseillers :</b>	
<b>En exercice : 9</b>	L'an deux mil treize, le 31 mai à 19h00,
<b>Présents : 7</b>	le Conseil Municipal de la commune de Limeuil, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy THOMASSET, le Maire.
<b>Votants : 7</b>	Date d'envoi de la convocation : 24 mai 2013
<b>Conseillers présents :</b>	Mrs. THOMASSET, LESCURE.MAILLET. Mmes RIVIERE, MACKENZIE-PEERS, BORGES M. BOYER Alain est arrivé en cours de séance et n'a pas pris part au vote de la délibération pour les travaux du château d'eau
<b>Conseillers absents :</b>	Mme LANDON . Mr HERVE.
<b>Ont donné procuration :</b>	
<b>Secrétaire :</b>	BORGES Virginie

## Points divers de l'ordre du jour

Il est proposé au conseil municipal de traiter les points suivants dans les divers :

- achat compteurs d'eau pour télé relève

## Approbation du procès verbal du conseil Municipal du 14 mai 2013

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 14 mai 2013.

Le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 14 mai 2013 est approuvé à **l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRESENTS**

## 1 – Convention avec communauté de commune pour parcours d'interprétation du patrimoine

Monsieur le Maire présente le projet de convention entre la commune de Limeuil et la communauté de commune du Terroir de la Truffe concernant la mise en place d'un parcours d'interprétation du patrimoine par la communauté de commune du Terroir de la Truffe.

Pour cela la commune de Limeuil met à disposition le jardin de la mairie.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**

- Approuve les termes de la convention
- Mandate le Maire pour signer cette convention et tous les documents s'y rapportant.

## 2 - Réponse au collectif de raccordement d'assainissement

Monsieur le Maire propose de nommer un avocat pour répondre au collectif de raccordement d'assainissement

**Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents**  
**Accepte cette proposition**

## 3- Achat compteur d'eau pour télé relève

Monsieur le Maire rappelle que dans le Bourg il y a beaucoup de résidences secondaires, les compteurs d'eau se trouvent généralement à l'intérieur des habitations, il est difficile d'en faire le relevé.

Depuis la mise en fonction de l'assainissement collectif, les compteurs d'eau sont relevés 3 fois par an.

Il propose que la commune s'équipe, pour le Bourg, de compteurs d'eau avec télé relève.

3 fournisseurs ont été contactés , il propose de retenir l'offre de l'entreprise ITRON pour un montant de 10 067,50€ H.T.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**

Approuve à l'unanimité des membres présents la mise en place de ces compteurs d'eau dans le Bourg  
Retient l'entreprise ITRON pour fournir ces compteurs

Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tous documents se rapportant à cet achat

Le Maire,  
THOMASSET Guy